

Ressources énergétiques

Nous avons des problèmes, je le conçois, et le peuple canadien compte sur ses députés, à la Chambre, pour trouver des solutions, pas 20 ans après, mais à ce moment même, afin que l'on cesse de vivre dans l'anxiété. Est-ce que nous allons vraiment manquer d'énergie dans tel ou tel domaine? Il faut que nous cessions de penser que nous avons au Canada des ressources naturelles que nous sommes impuissants à exploiter, et que nous devons dépendre des autres.

Je me suis depuis longtemps intéressé à la question de la production d'eau lourde au Canada. Le gouvernement a fait des expériences, de même que les gouvernements provinciaux. Le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), alors qu'il était premier ministre de la Nouvelle-Écosse, a tenté lui aussi de faire une expérience. Et si l'on doit s'en remettre aux renseignements qui nous sont communiqués par les chercheurs, on doit admettre qu'aujourd'hui ils ont convenu avec nous que ce fut un échec à Glace Bay, parce que la qualité de l'eau ne permettait pas de réaliser l'objectif poursuivi.

Aujourd'hui, l'Énergie atomique du Canada Limitée a fait des recherches considérables dans ce domaine. Je suis au courant de ces recherches, car je me suis toujours tenu en contact avec l'Énergie atomique du Canada Limitée afin de savoir si réellement on travaillait sérieusement, et si l'on allait recommander au gouvernement l'établissement d'une nouvelle usine dans un endroit approprié où le climat et les qualités de l'eau permettraient de réaliser une production considérable avec le moins de dépenses possibles, afin de permettre aux usines nucléaires de fonctionner à plein rendement.

J'ai toujours été déçu, monsieur le président, qu'on ait décidé de construire des usines nucléaires sans nous assurer de pouvoir être approvisionnés en eau lourde pour faire fonctionner ces usines à plein rendement.

Je n'ai rien contre l'URSS, mais je me souviens fort bien que l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à l'occasion d'une question que je lui posais à la Chambre, a répondu que si l'usine nucléaire de Gentilly fonctionnait au ralenti, c'était parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'eau lourde et que l'URSS ne pouvait pas en fournir davantage. C'est à cause de cette réponse que j'ai toujours fait des instances auprès du ministre et du gouvernement afin que l'on fasse davantage de recherches pour établir une usine d'eau lourde au Canada, laquelle pourra produire davantage en vue de faire fonctionner à plein rendement les usines nucléaires.

J'ai travaillé d'arrache-pied pour que cette usine soit construite dans la région de Montmagny, qui est située dans Bellechasse, et hier encore je conversais avec le premier magistrat de la ville de Montmagny, le D^r Gaétan Gauthier, à qui je rends hommage parce qu'il a fait des instances et a accompli un travail intelligent avec les membres de son conseil ainsi qu'avec son comité, qui a travaillé afin de doter la région de Montmagny d'une usine d'eau lourde.

Aujourd'hui, je dois reconnaître que la décision qui a été prise par le cabinet était sage, à la lumière des renseignements qui m'ont été fournis par l'Énergie atomique du Canada Limitée. A tout événement, je me réjouis du fait que cette usine soit située dans la province de Québec. Je suis Canadien, mais je suis également Québécois. J'ai également lu dans la déclaration de l'honorable ministre que le gouvernement considère l'établissement d'une autre usine, dans un avenir plus ou moins prochain, dans une autre région du Canada. Monsieur le président, à mon avis, c'est la façon de procéder, afin d'unir davantage les Cana-

diens, plutôt que de les diviser et de permettre au Canada de bénéficier à plein de toutes nos énergies, pour que l'on puisse ensemble travailler à solutionner certains problèmes et à satisfaire aux besoins de tous les Canadiens.

Monsieur le président, je vois que vous avez hâte que je mette fin à mes commentaires. Je les terminerai donc, mais à tout événement je souhaite à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de continuer à faire preuve d'énergie, et que cette usine fonctionne «au plus coupant», afin que l'on cesse de compter sur les autres et qu'on produise de l'énergie à plein rendement au Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

● (1130)

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

PÉTROLE BRUT CANADIEN—LA PROLONGATION DU BLOCAGE DU PRIX—LA CHARTE DES PRODUITS PÉTROLIERS DANS L'EST—DEMANDE D'EXPLICATIONS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui a précédemment déclaré que le blocage du prix du pétrole brut canadien cesserait à la fin de janvier; maintenant le premier ministre annonce sur le réseau national de télévision que le blocage du prix du pétrole brut canadien sous sa forme actuelle cesserait en janvier. J'aimerais demander au ministre ce qui s'est produit. Quelle est la cause du changement de politique entre la déclaration du premier ministre du 22 novembre et hier?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le député n'est pas sans ignorer le désaccord général qui règne sur la question de l'établissement du prix du pétrole produit au Canada pour le marché canadien, tant à la Chambre que dans bon nombre de gouvernements provinciaux, et il nous a semblé approprié, en raison de la prochaine conférence des premiers ministres, que cette question soit étudiée au niveau national pour essayer d'arriver à une entente à ce niveau-là. Il a donc semblé raisonnable de retarder la date des prochaines hausses tant qu'on ne serait pas tombé d'accord sur le prix courant et d'attendre aussi qu'on ait discuté à la conférence des premiers ministres du mécanisme qui servira à l'avenir à l'établissement des prix.

M. Stanfield: Étant donné les avantages d'un blocage du prix du pétrole brut canadien pour les consommateurs d'essence, de fuel domestique et d'autres produits pétroliers de la majorité du pays, y a-t-il une raison qui empêcherait le gouvernement du Canada, par l'entremise du ministre ou du premier ministre, avec sa bienveillance habituelle, de fournir une protection quelconque aux habitants des provinces de l'Atlantique et du Québec, qui paient actuellement beaucoup plus cher les produits pétroliers, surtout le fuel domestique? Le ministre et le gouvernement peuvent-ils justifier le fait qu'ils continuent à favoriser l'existence de deux sortes de Canadiens? Le ministre peut-il justifier le fait qu'il maintient une politi-